



Remboursement du contrat de mariage par le notaire

Par **didikiba**, le **28/08/2013** à **12:45**

Bonjour, rnJ'ai fait faire un contrat de mariage avec séparation des biens aujourd'hui et finalement je regrette. Puis-je rendre le contrat à mon notaire et demander le remboursement du prix que m'a coûté cet acte ?rnEn vous remerciant.

Par **amajuris**, le **28/08/2013** à **12:55**

bjr,rnvous plaisez, le notaire a fait le travail que vous lui avez demandé et pour lequel vous l'avez payé.rnsi vous lui demandez un nouveau travail, vous devrez le payer pour ça.rnle contrat n'est pas avec votre notaire mais avec votre mari.rnils vous faut donc faire avec votre mari une modification de régime matrimonial.rncdt